

Suivi de la croissance de la végétation

Bulletin de la deuxième décennie du mois de septembre 2023

N° 12-2023

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décennie du mois de septembre, le développement de la végétation se poursuit normalement sur l'étendue du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes à l'exception de certaines zones des départements de Podor, Saint-Louis et Linguère où elles sont faibles (Figures 1a, 1b et 1c). Aussi l'analyse à la deuxième décennie du mois de septembre montre qu'en zone agricole les profils NDVI des départements de Birkilane et Gossas sont largement en dessous de la moyenne de la série 1999-2022 (Figure 2a et 2b). En revanche, en zone pastorale, le profil NDVI du département de Ranérou suit la moyenne de la série historique 1999-2022 (Figure 2c).

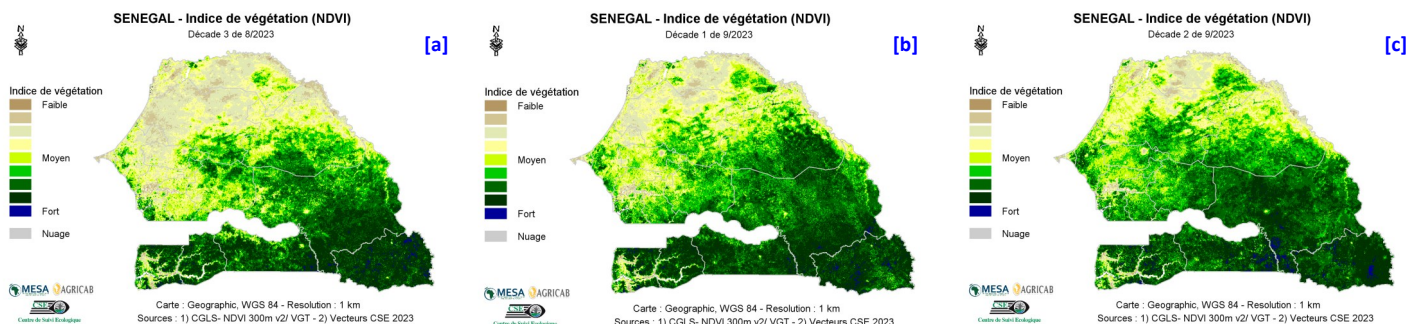


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décennie d'août, (b) la première décennie et (c) la deuxième décennie de septembre 2023

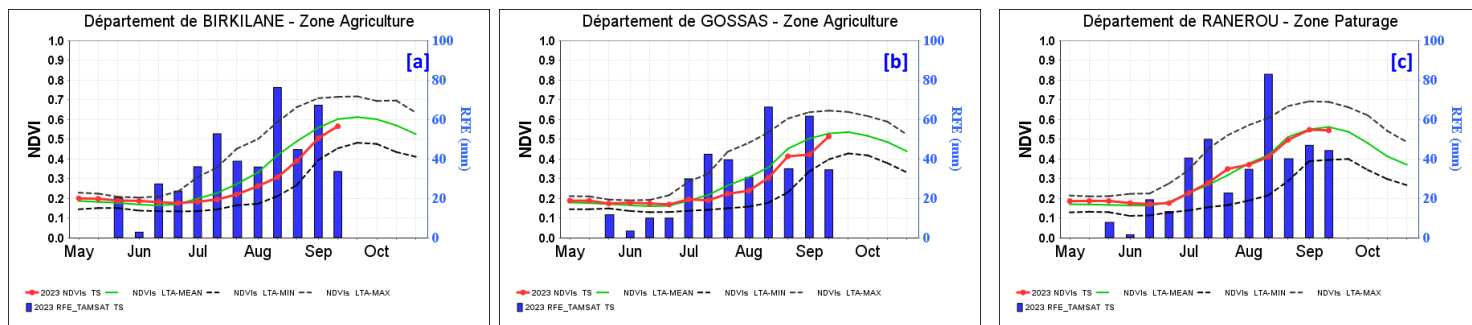


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Birkilane, de (b) Gossas (zone agricole) et de (c) Ranérou (zone pastorale).

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la deuxième décennie du mois de septembre se sont nettement améliorées dans la Zone Sylvopastorale, la Vallée du Fleuve Sénégal et le Bassin Arachidier comparées à la décennie précédente (Figure 3c). Cependant, des conditions de croissance défavorables subsistent dans certaines zones des départements de Linguère et Podor depuis la troisième décennie d'août 2023 (Figures 3a, 3b et 3c).

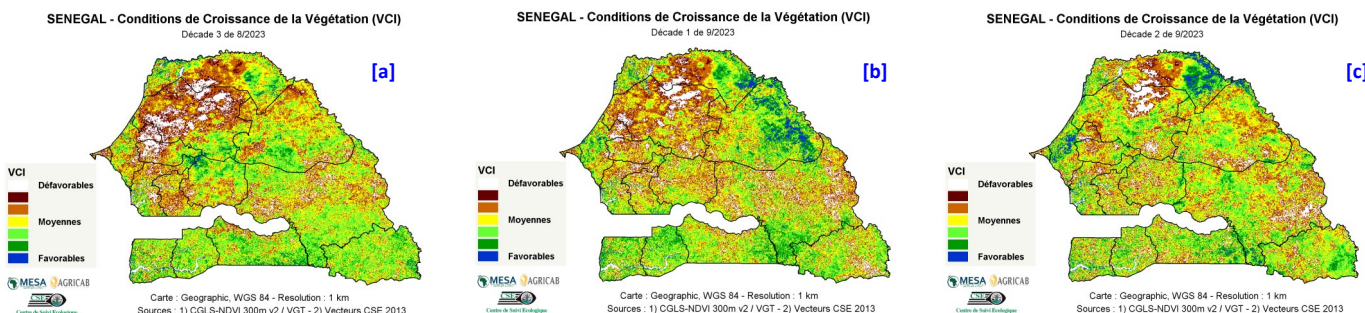


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la troisième décennie d'août, (b) la première décennie et (c) la deuxième décennie de septembre 2023